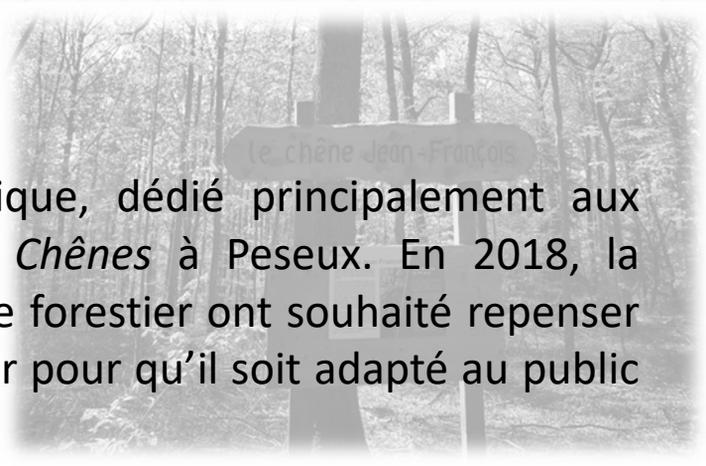




Rénovation et adaptation d'un sentier didactique forestier dédié à l'enseignement

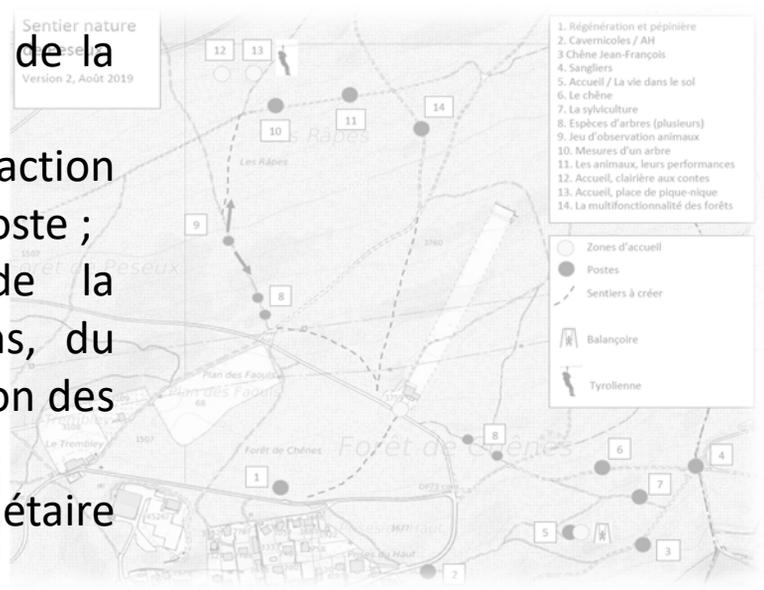
Contexte

Depuis 1994, un sentier didactique, dédié principalement aux écoles, existe dans la *Forêt de Chênes* à Peseux. En 2018, la Commune de Peseux et son garde forestier ont souhaité repenser le concept du sentier et le rénover pour qu'il soit adapté au public d'aujourd'hui.



Prestations ILEX

- Détermination du tracé et de la localisation des postes;
- Choix des thèmes et rédaction du contenu pour chaque poste ;
- Coordination et suivi de la réalisation des illustrations, du graphisme et de l'impression des panneaux ;
- Coordination avec le propriétaire et le service forestier.



Les panneaux

Textes : ILEX

Illustrations : Lucie Fiore

Graphisme : Marc-Olivier Schatz

Mesures autour de l'arbre et de la forêt

Mesure d'un arbre
 Quel âge a cet arbre ? Quelle est sa hauteur ?
 L'arbre qui a été abattu ici était un sapin.
 Sa hauteur totale était de 47m.
 Pour l'âge, on compte les anneaux à côté du tronc en comptant vers pas. Fais de grands pas !
 Mesurer le diamètre du tronc nous permet de calculer son volume qui est de 3,5m³.

Calcul de l'accroissement de la forêt
 De la même manière, l'inventaire des forêts nous permet de connaître le volume de bois total présent. Tous les arbres sont mesurés à hauteur de poitrine. En refaisant cet inventaire à intervalles réguliers et en rajoutant précisément tout ce qui a été exploité, il est possible de calculer l'accroissement des forêts.
 Dans les 287 hectares des forêts de Pesoux, cet accroissement est de 1000m³ chaque année. Pour imaginer ce chiffre, considérons que chaque heure un cube de 60cm d'arête vient augmenter le capital en bois des forêts.
 Cet accroissement permet de grélever chaque année 1000m³ de bois, soit l'équivalent de 500-600 arbres comme celui qui a été abattu ici sans épuiser la forêt. Les forêts de Pesoux sont ainsi gérées de manière durable. La loi forestière suisse est d'ailleurs très exigeante à ce sujet. Les surfaces forestières ne doivent pas diminuer et les fonctions forestières doivent être garanties.

Histoire d'un arbre
 L'arbre dans lequel la rondelle ci-contre a été découpée a grandi...
 Faire le lien avec l'histoire de la Commune de Pesoux. Certains arbres traversent les siècles et sont des témoins vivants de l'histoire des lieux.

- 1040 Indépendance Neuchâtoise
- 1574 1^{re} Guerre mondiale
- 1919 2^e Guerre mondiale
- 1919 L'arbre
- 2274 100^e anniversaire de la Suisse



Vie dans le sol

La vie de la forêt, des arbres, des buissons, des plantes et de toute la faune qui en dépend est directement liée à la vie dans le sol.

Si le cycle de la décomposition de la matière organique venait à s'arrêter, les ressources du sol s'épuiseraient rapidement et la forêt en mourrait. Les organismes du sol sont généralement subdivisés en plusieurs groupes :

- La mégafaune.** Taupes, crapauds, orvets, ...
 La mégafaune construit ses habitats dans le sol, cela amène de la diversité dans la structure et de l'aération. Elle se nourrit de vers de terre, de larves et participe à leur régulation.
- La macrofaune, visible à l'œil nu.** Vers de terre, fourmis, larves d'insectes, ...
 Ce sont les ingénieurs du sol. Ils restructurent la structure et permettent son aération. Ils créent des habitats pour les autres organismes, distribuent les ressources en matières organiques et permettent à l'eau de s'infiltrer dans leurs galeries.
- La mésofaune, visible à la loupe.** Acariens, collemboles, ...
 Ce sont des régulateurs. Ils contrôlent la dynamique et l'activité des populations de micro-organismes du sol. La présence d'une diversité de prédateurs permet, par exemple, de limiter la prolifération de certains champignons ou bactéries pathogènes.
- La microfaune, visible seulement au microscope.** Bactéries, champignons, algues, ...
 Ce sont les ingénieurs chimiques : bactéries et champignons microscopiques assurent la décomposition de la matière organique en éléments assimilés facilement par les plantes.



Le sentier forestier

Le sentier a été réaménagé en 2020 et inauguré le 4 septembre de la même année.

